

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT CINQ

Le 16 octobre 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 octobre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie (arrivé à 19h50), Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc (arrivé à 19h10), M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCASSE Guillaume, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 39

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, Mme VAGINAY Hélène, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. AUBRET Alain.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Colette LEBEAU (Maizilly).

N°2025/N°183

OBJET : CULTURE - VALIDATION DU PROGRAMME 2026 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE D' EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Monsieur Bruno BERTHELIER, Vice-Président en charge de la culture, rappelle qu'en 2023, la convention territoriale d'éducation artistique et culturelle a été votée en délibération N°167 du conseil communautaire. Il présente en suite un bilan des actions 2025 et les perspectives envisagées pour 2026.

- Bilan du programme d'actions EAC 2025.

En 2025, le montant total s'est élevé à 67 542,10 € avec une participation de la Communauté de communes à hauteur de 21 842,10 € pour la réalisation des actions. Les partenaires institutionnels ont participé aux différentes actions à hauteur de 45 700 € : la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes (16 700 €), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (20 000 €), le Département de la Loire (7 000 €) et l'Education Nationale (2 000 €) ainsi que les partenaires communaux telles que la mairie de Charlieu (2 384 €) et écoles primaires (448 €).

- Projets 2026

En 2026, 5 projets d'éducation artistique et culturelle sont envisagés. Dans le cadre de son budget annuel, Charlieu-Belmont Communauté contribue financièrement à la réalisation des actions décrites dans l'article 2 de la présente convention. Pour 2026, l'ensemble des actions culturelle se monte à 80

316 € hors coordination. La participation résiduelle de la Communauté de communes est fixée à 24 095 € pour la réalisation des actions, sous réserve de l'inscription au budget des crédits nécessaires et sur présentation du plan d'actions de l'année concernée. Les partenaires institutionnels sont sollicités à participer aux différentes actions à hauteur de 56 221 € : la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes (25 000 €), la Région Auvergne-Rhône-Alpes (7 000 €), le Département de la Loire (7 000 €) ainsi que les apports des différents partenaires locaux : mairie de Charlieu (2 100 €) et établissements scolaires (15 121 €).

Projet mené avec les Musées de Charlieu et Nadine Lahoz-Quilez Des cellules, des images, un curieux vivant !	16 266 €
Projet PEDT Gustave fait son cinéma !	22 000 €
Projet de résidence cinéma – Portraits et Ruralité	24 830 €
Projet de tracteur-jardin	9 620 €
Projet Illustration & RA	6 000 €
Formation Comité Coopératif	1 600 €
Total	80 316 €

- Projet Des cellules, des images, un curieux vivant ! : Ce projet, mené avec les Musées de Charlieu, en partenariat avec l'artiste plasticienne Nadine Lahoz-Quilez s'adresse aux écoles primaires de Sevelinges, Écoche, Cuinzier et Belmont-de-la-Loire, ainsi qu'aux accueils de loisirs suivants : accueil de loisirs intercommunal de Belmont-de-la-Loire, MJC Briennon, MJC Saint-Denis-de-Cabanne et MJC de Charlieu.

- Projet PEDT Gustave fait son cinéma : Cette résidence, menée avec le service enfance jeunesse, est à destination de 4 micro-crèches du territoire situées à Saint-Denis-de-Cabanne, Vougy et Briennon avec l'intervention de la compagnie De-ci De-là.

- Projet Sculpture collaborative : le tracteur-jardin : Cette résidence est menée par le lycée agricole de Ressins et accompagnée par Lucas Zambon autour d'une création contemporaine, mobilisant les élèves de seconde professionnelle de l'établissement scolaire.

- Projet Illustration & RA s'inscrit dans la continuité de la recherche-action avec la mise en place d'ateliers en coopération avec Anjale, artiste illustratrice, la médiathèque intercommunale de Charlieu, le lycée agricole de Ressins et la MFR de Vougy.

- Projet Cinéma Portraits & Ruralité : Cette résidence est menée en partenariat avec le cinéma les Halles de Charlieu et fera intervenir Nicolas Giuliani, réalisateur et Christophe Chauvin chef opérationnel. Il sera mis en place avec deux classes issues du lycée agricole de Nandax et du lycée Jérémie de la Rue, option cinéma. La résidence artistique propose une immersion dans le cinéma documentaire en milieu rural, à travers deux axes artistiques et pédagogiques forts : le portrait filmé d'agriculteur.rices et la représentation de la vieillesse en campagne.

- Formations sur les enjeux et les besoins des acteurs culturels en matière culturelle.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide le programme d'actions d'éducation artistique et culturelle établi en 2026 pour un montant global de 80 316 €,
- valide la participation de la collectivité à hauteur de 24 095 €

- autorise M. le Président à signer les différents documents associés aux projets ainsi qu'à solliciter les subventions auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de la Loire,
- dit que les dépenses seront prévues au budget principal en section de fonctionnement en temps utiles.

La Secrétaire de séance
Représentante de la commune de Maizilly
Mme Colette LEBEAU



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251016-DELIB2025-183-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2025
Publication : 21/10/2025